

Sorbonne université inaugure sa première unité mixte de services dédiée à l'autonomie avec l'AP-HP à Ivry-sur-Seine

Mercredi 4 décembre 2024, Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne université et Nicolas Revel, directeur général de l'AP-HP, ont inauguré la première UMS (unité mixte de service) dédiée à l'autonomie, à l'hôpital Charles Foix d'Ivry-sur-Seine. Ce centre de 1 600 m², cofinancé par la région Île-de-France (8,1 M€), associe Sorbonne université et l'AP-HP pour favoriser l'innovation à destination des personnes en perte d'autonomie. Il évalue dispositifs et technologies pour "mieux vieillir" via des études en environnements recréés.

Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne Université, Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France et Nicolas Revel, directeur général de l'AP-HP inaugurent l'UMS Autonomie à l'hôpital Charles-Foix le 4 décembre 2024 AEFInfo - A. Roy/AEF info

Elle veut en faire "un lieu de recherche et innovation à la croisée des expertises", "un lieu totem, symbole d'une université toujours plus ouverte sur la ville et ses partenaires" : Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne université, inaugure avec l'AP-HP la première unité mixte de service, l'UMS Autonomie, "un centre de recherche et d'innovation dédié aux personnes en perte d'autonomie", mercredi 4 décembre 2024 à l'hôpital Charles Foix d'Ivry-sur-Seine (1).

"AUCUN DIM REMIS EN CAUSE"

"Nous avons été des lionnes pour obtenir un CPER à 500 M€ de l'État et 500 M€ de la Région", fait valoir Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France qui rapporte que le projet initial de l'État s'élevait à deux fois 400 M€.

Elle saisit l'occasion pour souligner qu'en ce qui concerne les programmes de recherche, "quelles que soient les confiscations budgétaires de l'État cette année", et "quels que soient les soucis financiers de la Région", elle "va tenir ses engagements. "Aucun DIM, programme Sesame ou autre ne seront remis en cause", annonce-t-elle.

INTERFACE ENTRE RECHERCHE CLINIQUE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE

Créer ce lieu "au croisement de l'hôpital, de la ville et du domicile, dans un espace ouvert aux partenaires publics comme privés, permettant le développement de synergies et de collaborations en conditions de vie réelle" a nécessité cinq ans de travaux. Le projet, lauréat de l'appel à projets Sesame Filières - France 2030, et bénéficiaire d'un financement régional de 6,1 M€ dans le cadre du CPER en Île-de-France, a pour ambition "de favoriser la réalisation de travaux projets de recherche et d'innovation sur les thématiques du 'mieux vieillir', 'mieux se déplacer', 'mieux respirer', 'mieux récupérer'".

L'UMS-Autonomie concentre ainsi, sur un site unique de 1 600 m², au sein de l'hôpital Charles Foix, "des compétences et des technologies de pointe, au service de la recherche en matière d'autonomie et de prévention de la dépendance".

"En s'associant au sein de ce projet, Sorbonne université et l'AP-HP constituent un lieu d'expérimentation à l'interface de la recherche clinique médicale et paramédicale (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes, podologues, infirmiers), de la recherche en ingénierie et de la recherche en sciences humaines et sociales", déclarent les deux entités.

"CONDUITE D'ÉTUDES EN ENVIRONNEMENT DE VIE RECONSTITUÉ"

"Un tiers des technologies commercialisées pour compenser la perte d'autonomie sont abandonnées dans les mois qui suivent leur mise sur le marché, faute d'évaluation", souligne le directeur général de l'AP-HP, Nicolas Revel.

L'UMS a pour finalité "de co-crée, d'évaluer et de mesurer l'impact de différents dispositifs de prévention ou de compensation de la perte d'autonomie", avec la participation des personnes en perte d'autonomie et/ou de leur entourage en environnement de vie reconstituée augmenté. L'unité "développera la conduite d'études en environnement de vie reconstitué, dans un contexte de recherche adapté et normé, pour collecter les données nécessaires à leur démonstration d'impact

sur la vie des patients, faire la preuve de leur efficacité et justifier, *in fine*, d'une prise en charge financière par la solidarité nationale", poursuivent les institutions.

(1) Contrairement aux UMR (unités de recherche), elles ne produisent pas directement de recherche, mais appuient les chercheurs en leur fournissant des infrastructures et services.